Délibération n° /2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260409-2604SONSBR-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi neuf avril deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Frédéric LEVEL Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant.*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : Demande de participation financière des communes pour les Sons de Bretagne et d'Ailleurs de l'Oust à Guerlédan pour 2026

Le Maire donne lecture du courrier reçu de la municipalité de Guerlédan pour la participation financière de chaque Commune aux « Sons de Bretagne et d'Ailleurs ».

Cette année la demande de participation de chaque commune s'élève pour 2026 à 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de participer à hauteur de 1 000 € pour 2026 qui seront versés directement sur le compte de l'Association Sons de Bretagne et d'Ailleurs.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

